

# Conseil Municipal

Lundi 25 mars 2024 à 18 h 30

Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet – Salle du Conseil

## LISTE DES DELIBERATIONS

### *Article L.2121-25 modifié du C.G.C.T*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 01** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES :  
**Nomination du secrétaire de séance.**

*M. Bernard LEPAIGNEUL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 02** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES :  
**Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023.**

*Le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023 a été adopté à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 03** : 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE  
COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention de mise à disposition gracieuse du Fort -  
Association « One, Two, Three Fort ! » événements « Le Dance Fort » et « Halloween au Fort »  
les 8 juin et le 31 octobre 2024.**

*La convention de mise à disposition gracieuse du Fort de St Père à l'association « One, Two, Three  
Fort ! » a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 04** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE  
COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention de mise à disposition gracieuse du FORT SAINT-  
PERE- association « La Team du Breizh Flag Trip Tour » pour la « Route du Fort » Edition  
2024.**

*La convention de mise à disposition gracieuse du Fort de St Père à l'association « La Team du Breizh  
Flag Trip Tour » a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 05** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE  
COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention de partenariat intercommunal (convention fille) pour  
le développement et l'actualisation du système d'information géographique sur le territoire du  
Pays de Saint-Malo pour la période 2023-2027.**

*La convention de partenariat intercommunal (convention fille) pour le développement et  
l'actualisation du système d'information géographique sur le territoire du Pays de Saint-Malo a été  
adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 06** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE  
COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention de participation financière à la présence de l'exploitant du  
service public d'eau potable (Syndicat des eaux de Beaufort) lors du contrôle des hydrants incendie.**

*La Convention de participation financière à la présence de l'exploitant du service public d'eau potable  
(Syndicat des eaux de Beaufort) lors du contrôle des hydrants incendie a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 07** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine relative à la pose, l'entretien et au renouvellement des panneaux de signalisation de la Véloroute EV1 « La Vélomaritime ».**

*La Convention avec le Département d'Ille-et-Vilaine relative à la pose, l'entretien et au renouvellement des panneaux de signalisation de la Véloroute EV1 « La Vélomaritime » a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 08** : 8. DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEME 8.9 CULTURE : **Désherbage des ouvrages - bibliothèque.**

*La proposition de désherbage des ouvrages, ainsi que la proposition de don de l'ensemble des livres à l'association « La Vague des Mots » ont été validées à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 09** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : **Convention de mise à disposition des services de la commune au profit de FORET ADRENALINE.**

*La convention de mise à disposition des services de la commune au profit de FORET ADRENALINE a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 10** : 9 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE - 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES : **Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Fanfare ST-MICHEL » 2024-2026**

*La Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Fanfare ST-MICHEL » a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 11** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS : **Demande de subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Equipement informatique Ecole publique.**

*La demande de subvention (DETR) pour l'équipement informatique de l'Ecole Publique a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 12** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS : **Demande de subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) – Travaux de Rénovation énergétique de la mairie.**

*La demande de subvention (DETR) pour les travaux de rénovation énergétique de la Mairie, a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 13** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal Commune : Approbation du compte administratif 2023.**

*Le compte administratif 2023 du Budget Principal Commune a été voté à 15 voix pour et 1 abstention. Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 14** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Annexe Salle Polyvalente : Approbation du compte administratif 2023.**

*Le compte administratif 2023 du Budget Annexe Salle Polyvalente a été voté à 15 voix pour et 1 abstention.*

*Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 15** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Annexe Fort Saint-Père : Approbation du compte administratif 2023.**

*Le compte administratif 2023 du Budget Annexe Fort Saint-Père a été voté à 15 voix pour et 1 abstention.*

*Le Maire ne participant pas au vote conformément à la législation en vigueur.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 16** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Principal Commune : Approbation du compte de gestion 2023.**

*Le compte de gestion 2023 du Budget Principal Commune a été voté à 16 voix pour et 1 abstention.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 17** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Annexe Salle Polyvalente : Approbation du compte de gestion 2023.**

*Le compte de gestion 2023 du Budget Annexe Salle Polyvalente a été voté à 16 voix pour et 1 abstention.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 18** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Budget Annexe Fort Saint-Père : Approbation du compte de gestion 2023.**

*Le compte de gestion 2023 du Budget Annexe Fort Saint-Père a été voté à 16 voix pour et une abstention.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 19** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE : **Subventions communales et hors commune – Année 2024.**

*L'octroi des subventions aux associations communales et hors commune a été adopté à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 20** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE : **Subvention association « La vague des Mots en charge de la gestion et du fonctionnement de la bibliothèque.**

*La subvention d'aide à l'association « La Vague des Mots » en charge de la gestion et du fonctionnement de la bibliothèque a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 21** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE : **Subvention Communale pour l'organisation de l'édition 2024 de la « Route du jeu ».**

*La subvention d'aide à l'association « La Vague des mots » pour l'organisation de l'édition 2024 de « La Route du Jeu » a été adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 22** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS COMMUNALE : **Subvention à l'UDOGEC de l'Ecole Sainte-Thérèse.**

*Le montant de l'aide attribué à l'organisme de gestion de l'école privée Sainte-Thérèse, lié au coût de l'élève public n-1 affecté à l'effectif de l'école privée Sainte-Thérèse à la rentrée 2023/2024 a été adopté à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 23** : 3 DOMAINE ET PATRIMOINE : AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC. : **Définition des zones d'accélération pour les Energies Renouvelables (ZAENR) inscription ombrières et toit écoles.**

*Les zones d'accélération d'énergie renouvelable (bâtit et terrains domaine public) proposées au conseil municipal ont été validées à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 24** : 2. URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION DES SOLS : **Echange sans soulte de terrain entre la commune et le Département d'Ille & Vilaine.**

*L'échange de terrain entre la commune et le Département d'Ille-et-Vilaine a été adopté à l'unanimité.*

- **Délibération n° 2024 / 01 / 25** : 2 – URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS : **création d'un nom de rue – Secteur D2 – Z.A.C Cœur de Village – Projet La Rance.**

*La création de la rue nommée « rue Mona OUZOUF » située dans le Secteur D2 de la Z.A.C Cœur de Village a été approuvée à l'unanimité.*

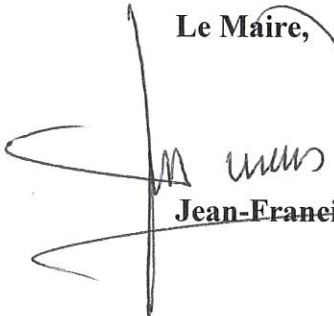
- **Délibération n° 2024 / 01 / 26** : 2. URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION DES SOLS : **ZAC multisites « Cœur de Village » Avenant n°2 au traité de concession.**

*L'avenant n°2 au traité de concession de la ZAC « Cœur de Village » a été adopté à 16 voix pour et 1 voix contre.*


- **Délibération n° 2024 / 01 / 27** : 4. FONCTION PUBLIQUE 4.1 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T : **Modification du tableau des emplois – avancement de grades 2024.**

*La modification du tableau des emplois pour l'avancement de grades 2024 a été approuvée à l'unanimité.*

Le Maire,



**Jean-François RICHEUX**



AFFICHÉ LE : 02/04/2024